

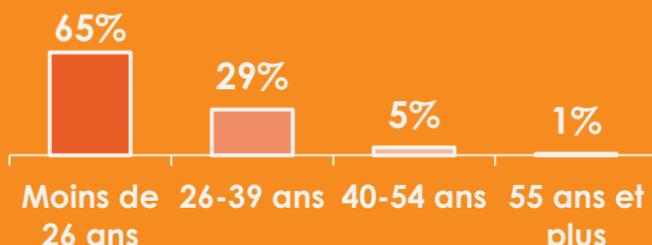


LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

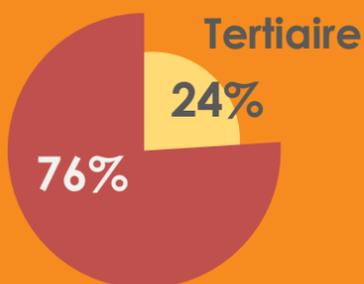
10 249



alternants sont sortis de contrat de professionnalisation entre juillet 2019 et juin 2020



Technique



Des formations d'une durée de **moins d'1 an pour 42%** et **1 à 2 ans pour 58%**

Travaux Publics

27%



Négoce des Matériaux de Construction

1%



Bâtiment



6 mois après la sortie de formation...

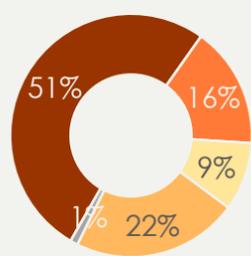
81%

des alternants ont accédé à un emploi et 5% sont en cours de formation



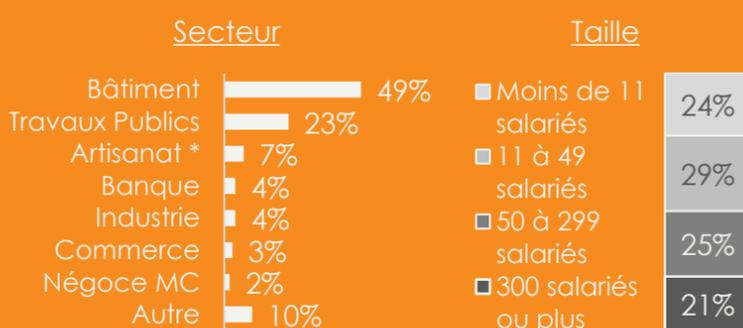
Dont la moitié, en **emploi stable (en CDI)** :

Type de contrat



- CDI
- CDD
- Contrat d'intérim
- Contrat en alternance
- Autre

Quelles entreprises ont recruté ?



19% des alternants en contrat de professionnalisation sont considérés comme **public prioritaire** (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes sans diplôme, personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion).
Le taux d'emploi est de **69%** pour ce public.

81% considèrent que la formation **a été utile** pour trouver leur emploi

56% des personnes embauchées l'ont été par l'entreprise dans laquelle elles ont effectué leur contrat de professionnalisation

* hors Construction

Perception de la formation par les alternants



Méthodologie :

- Recueil mixte : en ligne + téléphone
- Période : 19 janvier au 19 février 2021
- Cible : Sortis de contrat de professionnalisation entre juillet 2019 et juin 2020
- Échantillon : 1 049 répondants sur les 10 249 alternants

